



VŒUX AUX SOCIOPROFESSIONNELS, AU MONDE ÉCONOMIQUE

**Allocution de Madame Josette BOREL-LINCERTIN
Présidente de la Région Guadeloupe**

Lundi 14 Janvier 2012

Ecole Régionale de la 2^{ème} Chance

Mesdames, messieurs,

Chers partenaires,

Mesdames messieurs en vos grades et qualités,

Mesdames Messieurs les élus,

Monsieur le Député Maire de Baie-Mahault,

Les vœux que j'ai le plaisir de vous adresser aujourd'hui, m'offrent l'occasion de réaffirmer l'engagement de la Collectivité régionale auprès de l'ensemble des acteurs de la vie économique et sociale de notre territoire.

Une pensée particulière pour saluer la présence des lauréats de la 5^{ème} édition du Concours Régional

de la Création d'Entreprise qu'il convient de féliciter de nouveau pour le travail accompli mais aussi d'encourager dans le contexte difficile que nous traversons.

Vous êtes les forces vives de la Guadeloupe, et il est essentiel qu'avec vous, comme avec d'autres, les échanges soient nourris et, je le souhaite, féconds.

Naturellement, il peut y avoir certaines divergences entre nous, mais nous discutons, nous confrontons nos points de vue et jamais nous n'avons cessé de dialoguer et d'avancer ensemble vers une meilleure compréhension mutuelle.

Alors bien sûr, je sais que la crise économique et financière, qui affecte l'économie internationale depuis 2008, n'a cessé de s'aggraver. La France n'y

échappe pas, comme l'ont prouvées les multiples révisions à la baisse des prévisions de croissance et la succession des mesures gouvernementales marquées par de fortes restrictions budgétaires.

La conjoncture est donc difficile et notre territoire n'est malheureusement pas épargné. Notre économie est fragile et sujette à nombre d'aléas.

Pourtant, et j'ose l'affirmer, il ne faut pas succomber à la morosité et, encore moins, au renoncement. Il faut au contraire faire assaut d'initiatives, de créativité, d'inventivité et d'enthousiasme. Je vous exhorte - le mot n'est pas trop fort - à vous retrousser les manches, à faire preuve de volontarisme pour accueillir l'avenir avec optimisme. Nous sommes dans une urgence mobilisatrice et nous voulons précisément mobiliser

tous les outils pour permettre aux entreprises de créer des emplois.

Car malgré ces circonstances difficiles et fluctuantes, nous avons veillé à ce que la collectivité régionale demeure un pôle de stabilité.

Nous avons constamment et pleinement joué notre rôle pour soutenir l'économie. Un rôle qui sera amené à s'accroître, car si nous nous en tenons à la première mouture du projet de loi sur l'acte III de la décentralisation, les régions verront leurs compétences accrues dans le domaine du développement économique et de l'innovation.

Des compétences augmentées qui entraîneront nécessairement une responsabilité plus grande. En particulier une exigence permanente de vérité sur les

difficultés et sur les enjeux. Une exigence de vérité que nous devons à la Guadeloupe, à ses citoyens, à sa jeunesse qui tous, attendent, beaucoup de nous.

Une exigence qui s'est déjà traduite par le soin que nous avons mis à élaborer un schéma régional de développement économique, le SRDE. Il est aujourd'hui en phase d'évaluation pour une meilleure adaptation aux multiples contraintes auxquelles doit faire face l'ensemble des acteurs de la vie économique de notre archipel.

Vous aurez l'occasion de participer aux travaux qui démarreront dans les prochaines semaines.

Nous sommes tous conscients de la nécessité pour les entreprises d'anticiper les mutations économiques afin de faire face aux exigences d'un monde ouvert :

développement de l'économie de la connaissance, amélioration de la compétitivité des entreprises, développement durable.

Il importe désormais pour nous, sous peine de perte d'activités et d'emplois, que nous sachions faire preuve de créativité et d'innovation si nous voulons rester compétitifs. C'est surtout le rôle des cadres et chefs d'entreprises que vous êtes, anticiper les changements et précéder les évolutions qui s'annoncent.

Car notre pays ne manque pas de potentiel !

Le développement de notre économie passe en effet par l'émergence de nouveaux secteurs d'activités basés sur la valorisation de nos atouts ; et nous en avons dans de multiples domaines : les

énergies renouvelables, les Technologies de l'Information et de la Communication, l'agro transformation, les formations innovantes etc.

Nous pensons, et c'est aussi ce que pensent les plus grands experts économiques qui se sont penchés sur l'économie de la zone, que la Guadeloupe dispose d'un des meilleurs potentiels de développement pour les décennies à venir, et particulièrement dans les secteurs émergents.

Nous sommes bien placés dans la production d'énergies renouvelables : éolien, géothermique, solaire et nous travaillons sur le dossier des biocarburants.

Nous avons aussi investi dans le numérique et l'audiovisuel pour rendre notre territoire attractif et

compétitif dans ces domaines, notamment à travers la mise en place récemment de notre Schéma de référence posant les bases d'une véritable stratégie de cohérence et d'aménagement numérique, le SCORAN.

Nous faisons du tourisme un pôle essentiel de notre développement en prenant en compte les atouts de chaque partie du territoire.

Nous soutenons la mutation de notre agriculture et de notre pêche vers la création d'une véritable industrie agroalimentaire locale à but d'exportations.

Le pôle de compétitivité Synergîle est l'expression palpable de cette volonté de renforcer la compétitivité des entreprises et du territoire et

d'inscrire la Guadeloupe au sein de l'économie de la connaissance.

Le secteur de la culture regorge lui aussi de potentiels que la région accompagne pour ne manquer aucune opportunité de développement.

Les fonds structurels constituent à cet égard un outil d'accompagnement dont doivent se servir les opérateurs économiques pour assurer la pérennité de leur entreprise et accroître leurs performances.

Parallèlement, la Région poursuit sa politique de soutien aux opérateurs économiques par le biais des aides directes et les mesures d'ingénierie financière, l'objectif étant de répondre aux besoins de fonds propres des entreprises et de doper la croissance.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2012, nous avons versé aux entreprises de BTP 90 millions d'euros pour un total de 400 marchés publics. Les entreprises du commerce, de l'artisanat, de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme ont été accompagnées en aide directe pour plus de 50 millions d'euros.

Mais cet effort de la collectivité, devra nécessairement s'accompagner de contreparties sur l'emploi, et surtout l'emploi des jeunes. Nos territoires ont une jeunesse de plus en plus formée, de plus en plus talentueuse qui attend qu'on lui donne sa chance. C'est pourquoi, je vous demande d'être plus offensifs, encore trop de jeunes ne trouvent pas de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage, alors qu'il est évident que plus le

personnel de nos entreprises est qualifié et professionnel, meilleure sera leur compétitivité.

Comme vous le savez, la région, chef de file de la formation professionnelle, a signé avec l'Etat, pour la période 2011-2015, le contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (le CPRDF). A travers ce document que nous avons bâti dans la concertation la plus étroite, nous poursuivons notre objectif de mieux faire correspondre l'offre de formation aux besoins de notre territoire.

En octobre dernier, j'ai présidé la première réunion de la conférence des financeurs de la formation professionnelle. La création de cette instance dont l'objet est de coordonner, voire de porter en commun la commande en matière de formation, pour rendre l'offre plus pertinente, est

une des premières actions que j'ai souhaité réaliser. Désormais, quand la région lance un appel d'offres de formation, elle le fait en s'étant au préalable coordonné avec les nombreux autres donneurs d'ordre qui en font de même. C'est davantage de lisibilité que ce nouveau dispositif emporte. Lisibilité pour les centres de formation professionnelle et pour les bénéficiaires que sont les demandeurs d'emplois et les salariés.

Vous le savez, j'attache beaucoup de prix à la formation professionnelle et à l'éducation, car, dans ce contexte de monde ouvert qui appelle de grandes capacités d'adaptation, nous devons être capables d'assurer une arrivée sur le marché du travail de personnes qualifiées, nous devons être capables de rendre plus accessible l'offre de formation, et si enfin nous ne devons être capables de garantir la

possibilité pour chaque salarié de pouvoir augmenter ses qualifications tout au long de la vie.

Par ailleurs, il est également fondamental de proposer aux investisseurs susceptibles de venir s'installer sur notre territoire, un environnement économique sécurisant, afin qu'ils puissent se projeter à long terme, sans appréhension des soubresauts qu'entraînent nécessairement grèves ou mouvements sociaux. J'appelle donc à un dialogue social permanent au sein des entreprises.

La collectivité régionale mettra pour sa part tout en œuvre, pour améliorer autant que possible la qualité du dialogue social, notamment en jouant davantage son rôle de médiateur institutionnel, mais en faisant aussi des propositions pour améliorer le fonctionnement de certaines instances de

concertations réunissant les partenaires sociaux. Mais toujours dans le respect de nos champs de compétences respectifs et celui de l'autonomie de décision de ces instances de concertations paritaires.

Ce dont a en priorité besoin la Guadeloupe pour son développement économique, c'est de sécurité et de stabilité.

Nous sommes à vos côtés pour accompagner les transitions et surmonter les difficultés que vous connaissez. Nous poursuivrons ce partenariat avec responsabilité et lucidité, le dossier de la dette sociale est un bel exemple de ce qu'ensemble nous devons faire pour sauver notre économie et accompagner celles et ceux d'entre vous qui ont besoin d'expertise et de conseils. Nous sommes à pied d'œuvre dans ce domaine et nous rencontrerons

tous les secteurs pour convenir avec eux des meilleures décisions à prendre.

Mais les entreprises ont aussi besoin de visibilité et de lisibilité dans l'action gouvernementale.

Notre demande, votre demande, c'est précisément la mise en œuvre d'une politique cohérente, avec des dispositifs stabilisés et pérennes, reconnaissant et intégrant nos particularismes et nos spécificités.

Je pense pouvoir affirmer que les premiers actes de l'actuelle majorité nous permettent d'être optimistes sur le traitement qui sera réservé aux Outremer pendant les 5 années à venir.

Premier signe fort, l'enveloppe budgétaire réservée à la mission Outre-mer a été sanctuarisée et même augmentée, dans le cadre de l'examen du Projet de Loi de Finance 2013. L'Outremer est ainsi l'un des rares ministères à voir ses crédits progresser dans un contexte de fortes contraintes financières.

Ce gouvernement a également souhaité s'attaquer résolument à la question du pouvoir d'achat, qui est une hypothèque lourde qui pèse sur la croissance de nos territoires. La « vie chère », les écarts de prix anormaux observés partout dans les outre-mer minent la confiance entre les consommateurs et les entreprises, mais aussi la confiance entre les entreprises elles-mêmes.

La question de la vie chère se pose à l'ensemble des agents économiques. Ménages comme entreprises. Les prix élevés du carburant sont une charge pour tous ! Et les marges des uns sont les coûts des autres.

Il fallait donc agir. Agir résolument et Victorin LUREL, le ministre des Outremer l'a fait.

La future loi de régulation économique crée les conditions d'une plus grande et d'une meilleure concurrence dans nos économies. Elle vise à faire mieux fonctionner nos marchés et à y restaurer la confiance entre les agents. Il s'agit pour les pouvoirs publics de définir un cadre au sein duquel la négociation et la discussion sont privilégiées pour obtenir, quand c'est nécessaire, des prix plus justes et des marges plus raisonnables.

Cette mesure législative dont les effets se feront, je l'espère sentir rapidement, devrait être suivis par d'autres. Ainsi en témoignent les conférences économiques et sociales qui se sont tenues dans tous les territoires d'outre-mer.

Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a conclu, le 10 décembre, à Paris, la restitution nationale de ces conférences. Les débats ont été riches et fructueux, notamment en termes de préconisations et de propositions d'actions qui pour certaines, pourront très vite être opérationnelles.

Parmi les annonces du Premier ministre, j'insisterai particulièrement sur la mise en place de la Banque publique d'investissement. La loi du 31 décembre 2012 relative à la création de la BPI est

parue au Journal officiel le 1er janvier 2013 et Jean-Marc AYRAULT s'est engagé à ce qu'une déclinaison spécifique de ce nouvel outil soit rapidement opérationnelle dans chaque département et territoire d'outre-mer.

La BPI se veut un outil de croissance offensif au service des entreprises, autour de guichets uniques régionaux proposant toute la gamme d'outils de financement : prêts, garanties, interventions en fonds propres, aide à l'innovation... Les Régions seront étroitement associées aux décisions stratégiques.

Mais nous devons veiller, et j'y serai attentive, à ce que sa doctrine d'intervention soit suffisamment souple et adaptable pour tenir compte de la taille des entreprises car, dans nos territoires, les TPE

devront être le cœur de cible. Il faudra tenir compte de leur sous-capitalisation structurelle et de leurs difficultés d'accès au crédit auprès des organismes bancaires.

Je profite de l'occasion pour regretter la trop grande frilosité d'un certain nombre d'établissements bancaires de la place comme nationaux, qui refusent de suivre les entreprises dans le financement de leur programme d'investissement, en arguant une prise de risques trop importante.

Aussi, afin notamment de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux sur ce grand chantier, le conseil régional a organisé en décembre, en présence des représentants des 3 DFA, la conférence des banques et des organismes financiers.

D'un commun accord, les différents partenaires se sont engagés à créer des offres communes pouvant répondre aux problématiques de développement des trois régions.

En particulier :

- construire un dispositif spécifique facilitant la construction, la structuration financière et l'accès au crédit des TPE ;**
- accompagner le développement économique et territorial des DFA face aux mutations nécessaires de leurs économies liées aux problématiques ultrapériphériques.**

Autant de mesures très concrètes qui devraient fluidifier et dynamiser les circuits financiers.

Nos territoires recèlent l'or vert, son environnement, l'or gris, l'intelligence de notre population et l'or bleu, la richesse de nos étendues marines. Vous êtes les bâtisseurs de la Guadeloupe de demain, sachons vous donner les moyens de mieux valoriser toutes ces richesses.

C'est pourquoi en 2013, je vous propose d'organiser avec tous les partenaires « Les rencontres du monde économiques ».

Faisons-le ensemble afin que notre Guadeloupe soit une nouvelle zone de croissance, de croissance durable. C'est le vœu que j'émetts pour 2013.

Bonne année à tous.